

## SECOURISME – Formation RIFAP/RIFAA (complément PSC1)

### CANDIDAT

Prénom/Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Né (e) le : ..... à : .....

Email : ..... @.....

Les convocations et les communications étant envoyées par mail, merci d'inscrire votre adresse de façon lisible.

Tél. : ..... Nationalité : .....

Niveau de plongeur : ..... Délivré le : .....

Nom du Club : .....

N° du Club : ..... Licence N° : .....

Date et lieu de la formation PSC1 : .....

Fait à : ..... le : .....

Signature :

### Cochez la date choisie

4 décembre 2011

22 janvier 2012

05 février 2012

25 mars 2012

**Séances en piscine de 13h30 à 17h30 – piscine Georges Hermant- 6-10 rue David d'Angers – 75019 Paris**

**Apportez votre matériel, y compris un scaphandre complet**

### LE PRESIDENT DU CLUB (2)

Fait à ..... le .....

Prénom & Nom:

Signature & tampon du club

.....

Atteste présenter le candidat ci-dessus nommé,  
au RIFAP/RIFAA organisé par le Codep Paris

(2) N'oubliez pas que votre club doit être à jour de sa cotisation 2011-2012 au Codep Paris pour pouvoir présenter ce candidat à cette formation

## PIECES A JOINDRE A VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

---

- Photocopie de la licence FFESSM 2012
- Photocopie du PSC1, d'un diplôme équivalent ou d'une attestation de recyclage (de moins de 2 ans)
- Chèque de **32 euros** à l'ordre de FFESSM-Codep Paris
- Photocopie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique ou à l'apnée de moins de 1 an

les originaux vous seront demandés au démarrage de la formation

Le dossier est à retourner au Codep Paris en mentionnant « **Formation Secourisme** »

**Contact : Pascal Lépine, [secourisme@ffessm-cd75.org](mailto:secourisme@ffessm-cd75.org)**

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 15 jours calendaires avant le démarrage de la session, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier arrivé après cette date pourra être refusé. Le Codep Paris se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant. Vous en serez alors avisé par mail au plus tard 10 jours avant le démarrage de la formation et votre dossier vous sera retourné ou conservé, à votre demande, pour une session ultérieure.